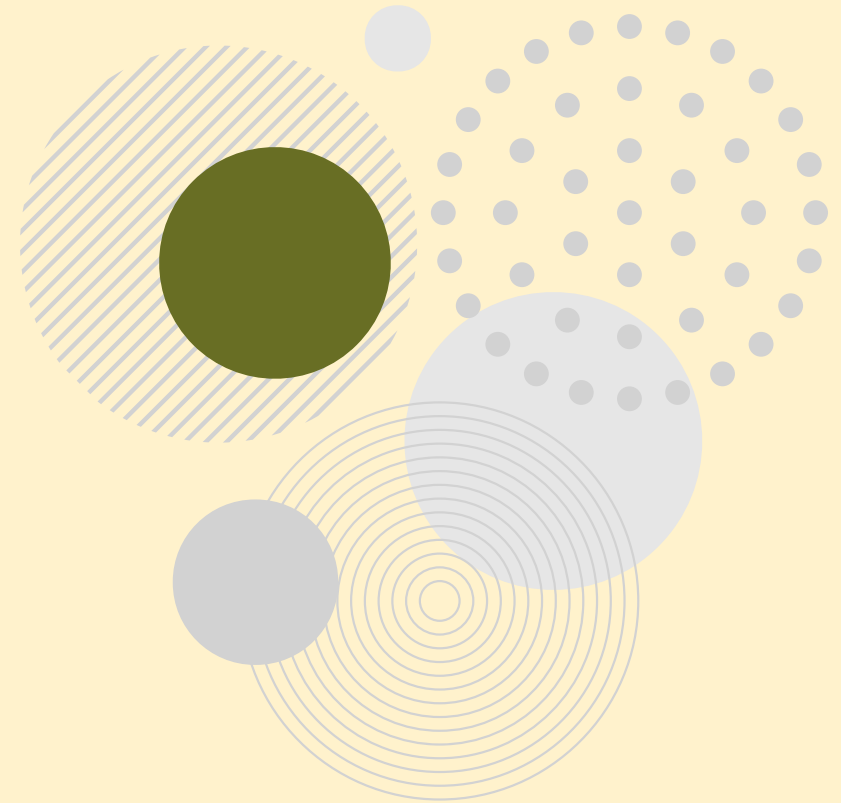




# CONSEIL MUNICIPAL

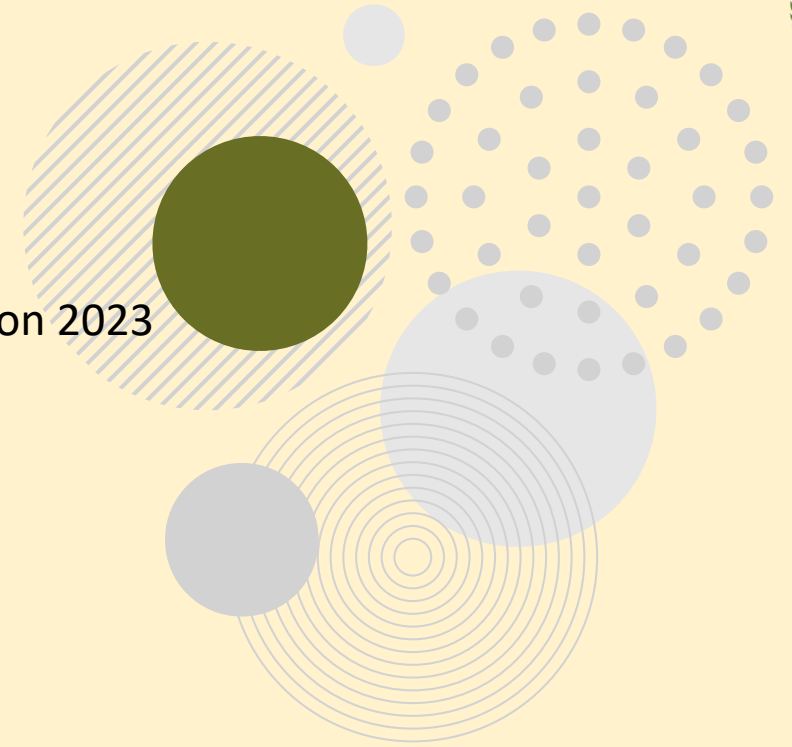
**Séance du 17 avril 2023**



# Ordre du Jour



- Finances
  - Etablissement du cout de l'élève 2023
  - Ecole privée sous contrat Notre Dame de Bon Secours – Contrat d'association 2023
  - Participation 2023 des communes extérieures aux dépenses scolaires
  - RASED – Convention de financement 2023
  
- Urbanisme
  - Convention de servitude ENEDIS parcelles ZV160 et AB48
  
- Marchés publics
  - Travaux d'assainissement rue Saint-Médard – Avenant
  
- Vie Locale
  - Convention prévoyance santé communale
  
- Ressources humaines
  - Intention de souscription de contrats d'apprentissage
  
- Décisions du Maire
  - Déclarations d'intention d'aliéner
  - Décisions budgétaires





## Contexte

Chaque année, il convient de calculer le coût de l'élève de nos écoles publiques.

Ce coût de l'élève est composé des dépenses liées au bâtiment et à son occupation ainsi que des dépenses de fonctionnement

Les dépenses présentées permettent d'établir le coût de l'élève des écoles Saint-Aubinoises pour l'année 2023, de la façon suivante :

- Elève élémentaire : 408.21 €
- Elève maternel : 1 425.43 €

## Décision mise au vote

. **FIXER** le coût de l'élève 2023 aux montants suivants :

- Elève élémentaire : 408.21 €
- Elève maternel : 1 425.43 €

. **AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents relatifs à cette affaire.





## Contexte

Les communes doivent prendre en charge les dépenses de fonctionnement des classes sous contrat dans les mêmes conditions que celles des classes correspondantes de l'enseignement public.

Ses dépenses sont basées sur le nombre d'élève Saint aubinois accueillis au sein de l'école \* le coût de l'élève calculé pour l'année en cours

	Ecole NDBS	
Effectifs	83	160
Montant forfait communal	1 425.43 €	408.21 €
Montant contrat d'association	118 310.69 €	65 313.60 €
Total	183 624.29 €	

## Décision mise au vote

. **ADOPTER** la participation de la commune à l'école privée Notre Dame selon le calcul présenté et arrêté à la somme de 183 624.29 € pour l'année 2023 ;

. **AUTORISER** Monsieur le Maire, ou l'un de ses adjoints, à signer tous les documents relatifs à cette affaire.





# Finances - Participation 2023 des communes extérieures aux dépenses scolaires

## Contexte

Chaque année, il convient de demander la participation aux dépenses scolaires des communes extérieures n'ayant pas d'école publique ou bien ayant accepté de participer à l'accueil de leurs résidents dans nos écoles publiques.

La participation s'applique également à l'ensemble des communes de résidence d'enfants en classe d'ULIS à l'école publique.

Au forfait communal s'ajoute les subventions facultatives « livres scolaires » et « extra-scolaires » en montant par élèves.

Montants par élève	Forfait communal	Livres scolaires	Extra-scolaire	TOTAL
Maternelle	1 425.43	néant	24.5	1449.93 €
Elémentaire	408.21	9,88	24,5	442.59 €

## Décision mise au vote

. **FIXER** la participation des communes extérieures dont les communes de résidence d'enfants en classe ULIS de Saint Aubin d'Aubigné pour l'exercice 2023 comme présenté ;

. **AUTORISER** Monsieur le Maire, ou l'un de ses adjoints, à signer tous les documents relatifs à cette affaire.





## Contexte

la commune prend en charge depuis 2017 les frais en lien avec les services du RASED de Saint-Aubin-d'Aubigné qui sont composés d'une psychologue scolaire et d'une maitre « E » conseillant les enseignants et prenant en charge des groupes d'élèves en difficulté.

Ce budget géré par la commune comprend les fournitures de fonctionnement et équipements d'investissement nécessaires (consommables, téléphonie, mallette pédagogique de test, etc.) à l'activité du service.

Le secteur d'intervention du RASED de Saint-Aubin-d'Aubigné comprend les communes du Pays d'Aubigné : Andouillé-Neuville, Feins, Gahard, Montreuil sur Ille, Mouazé, Sens de Bretagne, Vieux-Vy sur Couesnon et Saint-Aubin-d'Aubigné ainsi que les communes de Cuguen, Dingé et Hédé-Bazouges.



## Décision mise au vote

**AUTORISER** Monsieur le Maire à renouveler la convention avec les communes concernées par le service RASED pour les années 2023 à 2025, sur la base de 1.50 € par élève. Sur cette base, le montant annuel sollicité auprès de chaque commune est le total des dépenses réalisées par le service RASED divisé par le nombre d'enfants communiqué chaque année par l'académie,

. **FIXER** pour l'exercice 2022, la contribution des communes adhérentes au service du RASED de Saint-Aubin-d'Aubigné tel qu'indiqué dans le tableau présenté (dépenses : 1 536.59 € pour 1984 élèves),



## Contexte

En séance du 23 janvier 2023, le conseil municipal délibérait sur la réalisation de nouveaux équipements sportifs sis boulevard du Stade et sur le plan de financement prévisionnel.

Pour rappel, les nouveaux équipements retenus font partie d'un plan d'ensemble intégrant :

- Deux cours de tennis extérieurs en remplacement de l'actuel hors d'usage
- Un équipement sportif à destination des jeunes de la commune de type Street Park intégrant des éléments de skate Park avec des équipements de type Bike Park
- La rénovation des vestiaires de football

Suite à la réception de devis permettant l'écriture du dit projet, il convient d'actualiser le plan de financement.



# Finances - Projet complexe sportif - mise à jour du tableau de financement et sollicitations des subventionneurs

## Contexte



Dépenses	Montants HT	Recettes	Montants HT
<b>Construction de 2 terrains de tennis</b>		<b>Aides publiques sollicitées</b>	
Construction de 2 courts de tennis extérieurs	204 386.80 €	Etat – DETR (30%)	136 599.54 €
Création d'un système d'éclairage extérieur	15 000 €	Agence Nationale du Sport (65% terrain de tennis + Skate Park)	230 965.67 €
<b>Sous-total 1</b>	<b>219 386.80 €</b>	<b>Sous-total Aides publiques sollicitées (80%)</b>	<b>367 565.21 €</b>
<b>Construction d'un Street Park</b>		<b>Part de la collectivité</b>	
Construction d'un Street Park	120 945 €	Fonds propres (20%)	87 500 €
Option création d'un système d'éclairage	15 000 €	Participation maître d'ouvrage	87 766.59 €
<b>Sous-total 2</b>	<b>135 945 €</b>		
<b>Réhabilitation des vestiaires</b>			
Réhabilitation des vestiaires	100 000 €		
<b>Sous-total 3</b>	<b>100 000 €</b>		
<b>Total dépenses</b>	<b>455 331.80 €</b>	<b>Total recettes</b>	<b>455 331.80 €</b>

## Décision mise au vote

- . **VALIDER** le plan de financement présenté pour la réalisation du dit projet ;
- . **SOLLICITER** auprès des services d'Etat une subvention dans le cadre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux 2023 (DETR) ;
- . **SOLLICITER** auprès de l'Agence Nationale du Sport une subvention dans le cadre du programme « 5000 équipements sportifs de proximité » 2023 ;
- . **AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à signer toutes les pièces se rapportant à ce dossier.





# Marchés publics- Travaux assainissement rue St Médard - Avenant

## Contexte

Lors de la réalisation des travaux, l'entreprise LESSARD TP ayant été confrontée à des situations d'instabilité du terrain et également à des boîtes de raccordement situées à des profondeurs non prévues et ainsi à des surcoûts budgétaires

Montant de l'avenant :

- . Montant HT : 41 394.17 €
- . Montant TTC : 49 673.65 €
- . % d'écart induit par l'avenant : 19.87 %

Nouveau montant du marché :

- . Montant HT : 249 735.21 €
- . Montant TTC : 299 703.85 €

## Décision mise au vote

. **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer l'avenant présenté par la société LESSARD TP pour le marché « Travaux assainissement de la rue Saint-Médard ».





# Urbanisme-Habitat - Convention de servitude ENEDIS parcelles ZV160 et AB48





# Urbanisme-Habitat - Convention de servitude ENEDIS parcelles ZV160 et AB48





## Contexte

Afin de régulariser administrativement et juridiquement la situation de travaux d'électricité sur 2 parcelles communales, ENEDIS a sollicité l'étude des « NOTAIRES DE LA VISITATION » de Rennes, afin d'établir les actes notariés portant sur les installations électriques sur les parcelles de la Commune.

Ces travaux concernent les parcelles cadastrées ZV160 et AB48 sont réalisés dans le cadre de l'amélioration de la qualité de desserte et d'alimentation du réseau électrique de distribution publique

## Décision mise au vote

- . **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer les actes à passer avec ENEDIS, en l'étude des « NOTAIRES DE LA VISITATION » de Rennes pour les travaux d'enfouissement de lignes aériennes ou d'implantation de postes, sur les parcelles cadastrées ZV 160 et AB48
- . **DONNER** tous pouvoirs au Maire pour la mise en œuvre de cette décision.



Adoptée  
à l'unanimité



## Contexte

La commune propose aux habitants de souscrire une offre d'assurance santé auprès de l'assurance AXA à un tarif promotionnel uniquement dédié aux habitants de la commune pour 3 formules :

- Ma Santé 100 % Néo ;
- Ma Santé 125 % Néo ;
- Ma Santé 150 % Néo.

La société AXA s'engage à ce que les habitants bénéficient d'une remise sur les 3 formules, ainsi que sur le (ou les) module(s) choisi(s), à hauteur de :

- 25 % pour les personnes âgées de 60 ans ou plus ;
- 25 % pour les travailleurs non-salariés, agricoles ou non agricoles
- 25 % pour les fonctionnaires (agents publics titulaires) ;
- 15 % pour tous les autres habitants.

La convention est actuellement caduque et doit être renouvelée pour et à compter de l'année 2023

## Décision mise au vote

. **AUTORISER** le Maire à signer la convention « Santé communale » avec la société AXA



Adoptée  
à l'unanimité



# Ressources humaines - Intention de souscription de contrats d'apprentissage

## Contexte

Pour rappel, le contrat d'apprentissage est un contrat de droit privé par lequel l'employeur s'engage, outre le versement d'un salaire, à assurer à l'apprenti une formation professionnelle complète, dispensée pour partie en entreprise et pour partie en centre de formation d'apprentis ou section d'apprentissage (article L. 6221-1 du code du travail).

L'apprenti s'oblige, en retour, en vue de sa formation, à travailler pour cet employeur, pendant la durée du contrat, et à suivre cette formation

Service d'accueil de l'apprenti	Fonctions de l'apprenti	Diplôme ou titre préparé par l'apprenti	Durée de la formation
Administratif	Chargé de communication	Master communication publique et politique, parcours communication, animation et innovation des territoires	1 an
Restaurant scolaire	Second de cuisine – préparateur	CAP production et service en restauration	1 an

## Décision mise au vote

. **DECIDER** de recourir au contrat d'apprentissage

. **AUTORISER** monsieur le Maire à exécuter toutes les démarches nécessaires au recrutement de deux apprentis conformément au tableau présenté

. **PRECISER** que les crédits nécessaires seront inscrits au budget

. **AUTORISER** Monsieur le Maire, ou son représentant à signer tout document relatif à ce dispositif et notamment le contrat d'apprentissage pour la rentrée scolaire 2023



6 ABSTENTION, Mme Hamon, Mme Brosse, Mme Métier et leur pouvoir



## Contexte

Le Conseil municipal est informé des décisions prises par Monsieur le Maire, dans le cadre de sa délégation qu'il lui a été donné le 26 mai 2020.

Date de la DIA	Parcelle	Adresse	Décision
05/04/2023	AD 160 -	N° 44 Rue de Chasné	Non préemption
	AB 314 -	N° 80 Rue de Saint-Médard	Non préemption
	AC 280 -	N° 10 Rue des Béloces	Non préemption
	AC 448 -	Rue de Saint-Médard - Le Chêne Sec	Non préemption
	AC 474 -	Rue de Saint-Médard - Le Chêne Sec	Non préemption
	ZB 145	2 Résidence Le Clos Breton	Non préemption
	AD 277	50 rue d'Antrain	Non préemption

## Décision mise au vote

. **PRENDRE ACTE** des décisions prises par le Maire dans le cadre de ses délégations



Adoptée  
à l'unanimité



# Délégations du Maire - Décisions budgétaires

## Contexte

Le Conseil municipal est informé des décisions prises par Monsieur le Maire, dans le cadre de sa délégation qu'il lui a été donné le 26 mai 2020.

Mandataire	Objet	Montant HT
Gauthier plafonds	Extension école – travaux supplémentaire changement faux plafonds suite installation tuyaux chauffage	1 392 €
Planchais	Extension école – devis complémentaire installation EU sanitaires de l'existant	4 668 €
Chenu SAS	Fourniture essui mains + sacs aspirateur + détergent	1 592,57 €
Noremat	Fourniture pièces pour remplacement sur débrousailleuse	556,20 €
Rance enrobés	Enrobé à froid	1 497,60 €

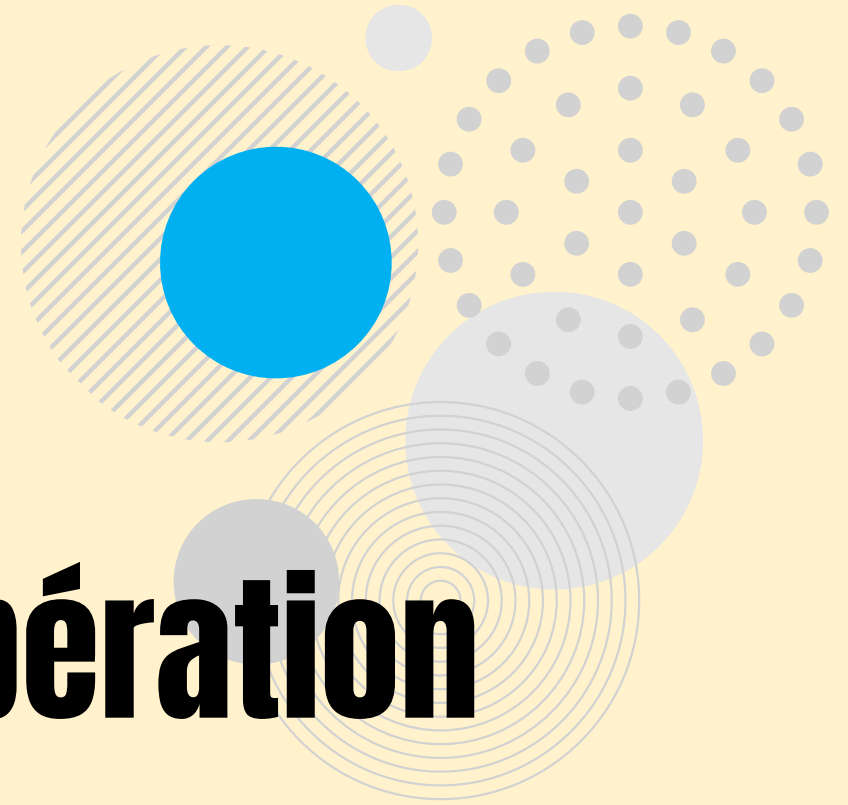
## Décision mise au vote

. **PRENDRE ACTE** des décisions prises par le Maire dans le cadre de ses délégations

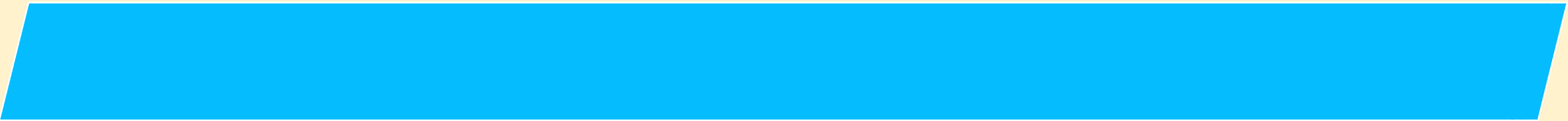


Adoptée  
à l'unanimité





# Informations hors délibération





# POINT TRAVAUX

---

# EXTENSION ECOLE ELEMENTAIRE



Façade nord – entrée rue des écoles



Façade ouest – vue parking des écoles



# Agenda des conseils municipaux

## Calendrier prévisionnel des conseils municipaux:

*Mardi 30 mai 2023*

*Lundi 3 juillet 2023*

**Merci de votre participation**

